

LA PROMOTION ECONOMIQUE DE LA FEMME RURALE

*** QUATRE CONSULTATIONS REGIONALES ***

Afrique anglophone et Proche-Orient

Novembre 1990

Amérique latine

Juin 1991

Afrique francophone

Juillet 1991

Asie et Pacifique

Septembre 1991

*** CONSULTATION INTERNATIONALE ***

Siège du FIDA, Rome, Italie

Octobre 1991

*** LE SOMMET ***

Bruxelles

25 février 1992

Une approche participative pour développer
une stratégie et un schéma d'action pour
la promotion économique des femmes rurales



FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

LA PROMOTION ECONOMIQUE DE LA FEMME RURALE PAUVRE
APPROCHE PARTICIPATIVE A L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE
ET D'UN SCHEMA D'ACTION

Le processus d'élaboration d'une stratégie et d'un schéma d'action pour favoriser la promotion économique de la femme rurale

Le Fonds international de développement agricole (FIDA), institution spécialisée des Nations Unies avec pour mission celle de combattre la pauvreté et la sous-nutrition en zones rurales par le développement de projets avec la collaboration et dans l'intérêt des pauvres ruraux et de leurs gouvernements, organise actuellement une série de consultations régionales dans le but d'élaborer une stratégie et un schéma d'action internationaux pour favoriser la promotion économique des femmes rurales.

Ces consultations regroupent des représentants de gouvernements, d'organisations non gouvernementales, d'institutions financières, d'organismes internationaux et de projets de développement rural qui conjuguent tous l'expérience et la compétence dans les projets ciblant les femmes rurales. Le FIDA les a priés de concourir à l'élaboration d'une stratégie et d'un schéma d'action pour la promotion économique des femmes rurales, se référant particulièrement à la situation et aux besoins des femmes rurales pauvres. On attend de cette stratégie et de ce schéma qu'ils inspirent l'élaboration ultérieure de stratégies et de plans d'action régionaux, nationaux et institutionnels.

Le présent document, qui constitue la deuxième version d'un document en perpétuelle évolution, se compose de quatre parties. La première partie décrit le processus d'élaboration d'une stratégie et d'un schéma d'action par une série de consultations régionales, ainsi que par une initiative d'envergure politique d'un groupe d'épouses de chef d'Etat qui propose au FIDA d'organiser le 25 février 1992 à Bruxelles un Sommet sur la promotion économique des femmes rurales; la seconde expose les facteurs économiques et sociaux qui ont incité le FIDA et les Premières Dames à prendre ces initiatives; la troisième présente le cadre conceptuel et les principaux éléments de la stratégie en voie d'élaboration; quant à la quatrième partie, elle présente une version préliminaire du schéma d'action qui sera ensuite développée.

La première version du présent document a été abondamment discutée au siège du FIDA à Rome et par les participants à la Consultation régionale sur les femmes rurales en Amérique latine et dans les Caraïbes organisée au Costa Rica en juin 1991. La présente version

prend en compte ces contributions ainsi que celles émanant de la Consultation régionale pour l'Afrique anglophone et le Proche-Orient réunie à Chypre en novembre 1990.

Prendre appui sur des initiatives antérieures

Toute stratégie élaborée au nom des femmes rurales pauvres prend inévitablement appui sur les recherches et l'expérience des nombreuses personnes et organisations résolument engagées dans la promotion du rôle de la femme dans le développement. La présente version de la stratégie pour la promotion économique des femmes rurales puise dans un vaste fonds d'expertise notamment alimenté par les contributions d'experts régionaux et s'étaye sur les initiatives majeures de l'Organisation des Nations Unies, spécialement sur les initiatives liées à la Décennie des Nations Unies pour la femme 1975-1985 et aux Stratégies prospectives de Nairobi.

Le nombre élevé de conférences actuellement organisées sur le rôle de la femme dans le développement est un signe réjouissant de l'intérêt croissant porté par la communauté internationale au sort des femmes et des enfants. Le thème est abordé sous divers angles: le rôle de la femme dans la famille, dans la santé et dans la planification familiale, dans le processus décisionnel, dans la résolution de conflits, dans l'environnement et dans la lutte quotidienne contre la pauvreté.

Le Fonds international de développement agricole est convaincu que la fourniture aux pauvres d'une aide pour accroître leur productivité et leurs revenus est une condition essentielle pour la réalisation de progrès durables en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de santé publique et pour l'instauration d'une croissance économique équitable. Le FIDA estime que la promotion économique et la promotion sociale de la femme sont indissociables. Investir dans les rôles d'importance cruciale que les femmes jouent dans l'économie rurale, aussi bien au niveau de la production et qu'à celui du foyer, est nettement rentable en termes de sécurité alimentaire familiale et nationale, d'amélioration de l'état nutritionnel, de répartition de revenus et de croissance du PNB. Cet investissement est également producteur de dividendes sociales et politiques pour les femmes elles-mêmes, leur frayant ainsi une voie permettant une participation plus complète à la prise de décisions à la fois sur les plans familial, communautaire et national, et améliorant ainsi leur statut et leur condition.

Prendre appui sur l'expérience du FIDA

Sa focalisation sur les pauvres des campagnes a conduit le FIDA à effectuer une expertise pour cibler les franges de population les plus menacées par la pauvreté: habitants des régions enclines à la sécheresse; autochtones manquant d'infrastructures de base, de commodités sociales et de services publics; paysans sans terre ou

quasiment sans terre possédant peu d'expérience non agricole; réfugiés fuyant la guerre ou la sécheresse; rapatriés expulsés des pays où ils avaient cherché une existence meilleure; familles monoparentales, etc. Tous les groupes spécialement vulnérables à la pauvreté comptent, bien entendu, en leur sein une forte proportion de femmes, lesquelles, du fait même de leur sexe, subissent des contraintes particulières en matière d'accès aux ressources économiques et de disposition du produit de leur travail.

L'expérience du FIDA dans l'analyse des rôles économiques et des besoins spécifiques en ressources des femmes rurales pauvres a montré combien il était important d'impliquer directement les femmes rurales tant dans l'analyse de leur situation que dans la conception des projets. A ce dernier niveau, le FIDA se donne donc de plus en plus comme règle celle de demander à des groupements de femmes rurales pauvres l'identification de leurs propres priorités économiques, de mener des enquêtes pour documenter et analyser la répartition du travail et des revenus par sexe et de surveiller en permanence la participation des femmes pauvres aux activités de projets en réunissant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs des incidences de ces projets sur la condition des femmes. Le FIDA ne prétend pas pour autant avoir réponse à tout ni même être capable de poser correctement toutes les questions qui demandent à être creusées pour faire avancer la cause de l'équité entre les sexes dans la vie économique et sociale, et pour favoriser la promotion économique des femmes rurales pauvres. Aussi le FIDA a-t-il pris l'initiative de faire participer des experts régionaux et des représentations de communautés pauvres à un processus d'élucidation des problèmes pertinents et de développement d'actions destinées à amener un changement progressif. A cette fin, le FIDA a organisé une série de quatre consultations régionales qui seront couronnées par une Consultation internationale de synthèse.

Consultations régionales et internationales

La première consultation régionale, la Consultation régionale pour l'Afrique anglophone et le Proche-Orient, s'est tenue à Chypre du 19 au 30 novembre 1990 et a porté sur l'amélioration de l'accès des femmes rurales aux services financiers. Elle a regroupé 26 participants provenant de banques commerciales, de ministères, de la Banque mondiale, du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, de la Banque interaméricaine de développement et de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW). Dix-neuf pays y étaient représentés.

La Consultation régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est tenue à San José (Costa Rica) du 17 au 22 juin 1991. Elle a regroupé 92 participants provenant de gouvernements, d'organisations non gouvernementales, d'institutions financières,

d'organisations internationales (notamment de l'Institution interaméricaine de coopération agricole, hôte de la Consultation, du Centre commercial international, de l'UNIFEM, de l'INSTRAW, de l'OIT, de l'UNICEF et du PNUD) et des directeurs et participants de projets du FIDA. Vingt-trois pays y étaient représentés. Cette consultation, comme ce sera le cas pour celles qui sont prévues pour l'Afrique francophone et l'Asie, avait une thématique plus large en ce sens qu'on y demandait de repérer les contraintes socioculturelles et institutionnelles qui freinent la promotion économique et sociale des femmes, et d'explorer les moyens de répondre aux besoins des femmes rurales en ressources économiques, en services techniques et financiers et en appui organisationnel et commercial tant pour leurs activités agricoles que pour leurs activités extra-agricoles.

La Consultation régionale pour l'Afrique subsaharienne se tiendra à Dakar (Sénégal) en juillet 1991, alors que celle pour l'Asie et le Pacifique se déroulera à Kuala Lumpur (Malaisie) en septembre 1991.

En octobre 1991, une Consultation internationale de représentants de toutes les régions fera la synthèse des recommandations des consultations régionales qu'elle intégrera dans une série de schémas d'action. Les schémas énonceront des propositions précises de nouvelles politiques et d'actions concrètes qui, conduites par les gouvernements, les institutions et les organismes internationaux, pourront avoir d'importantes répercussions favorables sur la capacité de production et la condition des femmes rurales. La dernière section du document présente un avant-projet de schéma d'action fondé sur les recommandations des deux premières consultations régionales. Ce texte sera développé et affiné lors des deux prochaines consultations régionales et de la Consultation internationale.

L'expérience montre, cependant, que des résolutions et des schémas d'action ne suffisent pas à eux seuls pour déclencher le type d'action globale visant à favoriser de façon efficace la promotion économique et sociale des femmes rurales. Il faut ajouter à ces plans d'action une volonté et une impulsion politiques pour qu'ils deviennent véritablement opérants. C'est dire combien le FIDA s'est réjoui lorsqu'un groupe d'épouses de chefs d'Etat a pris l'importante initiative de soutenir publiquement la promotion économique de la femme rurale, et d'exprimer un engagement politique au service de cette cause.

Une initiative d'épouses de chef d'Etat: un Sommet sur la promotion économique des femmes rurales

Un groupe d'épouses de chef d'Etat provenant de toutes les parties du monde a pris l'initiative d'attirer l'attention de la communauté mondiale sur les besoins économiques et le potentiel inexploité des femmes rurales en demandant au FIDA de convoquer le 25 février 1992

à Bruxelles, sous le haut patronage de Sa Majesté la reine Fabiola de Belgique, un Sommet sur la promotion économique de la femme rurale.

Le Sommet mettra en lumière tout ce dont les femmes rurales pauvres sont capables lorsqu'on leur procure les ressources nécessaires pour tirer pleinement parti de leur expérience et de leur énergie dans la conduite de leurs entreprises agricoles et extra-agricoles. Pour l'analyse de ces questions, le Sommet pourra s'inspirer des délibérations et recommandations faites lors des Consultations régionales du FIDA.

Le Sommet permettra tant aux épouses de chef d'Etat qu'à d'autres personnalités éminentes d'exprimer dans une Déclaration leur résolution à oeuvrer pour la promotion économique des femmes rurales.

Enfin, le Sommet constituera une enceinte internationale idéale au cours de laquelle sera énoncé le schéma d'action qui bénéficiera ainsi de l'attention du monde entier, facteur indispensable pour mobiliser un suivi national et international efficace.

Le suivi

La Déclaration et le schéma d'action décrèteront des mesures de suivi aux échelons local, national et international.

La Déclaration aidera à fixer les priorités du processus de promotion économique de la femme rurale et proclamera la volonté de femmes et d'hommes éminents à s'employer à mettre en oeuvre des actions destinées à alléger les contraintes au progrès économique et social des femmes rurales.

Le schéma d'action fournira des recommandations et des objectifs en vue de l'établissement de politiques gouvernementales, de programmes institutionnels et de processus de conception, d'exécution et de suivi des projets, permettant de maîtriser le double handicap de la discrimination sexuelle et de la pauvreté qui freine l'accès des femmes pauvres aux ressources productives. Ce schéma d'action fournira des recommandations précises susceptibles d'aider les gouvernements à fixer des objectifs pour leurs propres ministères, pour les organisations non gouvernementales, pour les institutions financières et de formation et pour les projets de développement; il devra néanmoins être adapté au contexte social et culturel de chaque pays et région. Il s'agira là d'une activité de suivi d'une importance cruciale. En outre, les tâches consistant à fixer des objectifs et des plans d'action locaux et nationaux et à en suivre la réalisation peuvent constituer une étape décisive dans le processus plus large de mobilisation pour le bien-être de la femme rurale.

Pour sa part, le Fonds international de développement agricole, en collaboration avec d'autres institutions du système des Nations Unies, continuera à travailler en collaboration étroite avec ses Etats Membres, avec des institutions privées et para-étatiques, avec des organisations non gouvernementales et, par-dessus tout, avec les femmes pauvres elles-mêmes en vue de l'application de la Déclaration et du Schéma d'action de Bruxelles.

Une action concertée pour la promotion économique de la femme rurale au cours de la décennie quatre-vingt-dix peut engendrer des progrès significatifs et mesurables en ce qui concerne l'accroissement de la sécurité alimentaire familiale et nationale, la réduction de la sous-nutrition et la réduction de la pauvreté. Le FIDA est très heureux qu'autant de gouvernements, d'institutions et de personnalités, dont un grand nombre d'épouses de chef d'Etat, aient adhéré à cet effort avec autant d'enthousiasme.

L' IMPERATIF:

POURQUOI FAVORISER LA PROMOTION ECONOMIQUE DE LA FEMME RURALE?

Extension et intensification de la pauvreté rurale

Même si beaucoup de pays en développement ont connu une croissance significative de la production nationale, de l'industrialisation et du commerce international au cours du dernier quart de siècle, la plupart ont cependant échoué dans leur tentative de mettre un frein à l'augmentation de la pauvreté rurale. Bien au contraire, la crise de la dette de la décennie quatre-vingts et la poursuite de politiques d'ajustement structurel destinées à rétablir la balance macro-économique et à assurer le règlement des dettes extérieures n'ont que trop souvent resserré l'étau qui enserme l'économie rurale pauvre. Les politiques d'austérité budgétaire se sont traduites par des amputations de services de vulgarisation et par une augmentation pour les familles du coût de l'éducation et de la santé, tandis que les politiques d'économie de devises ont entraîné une hausse des prix des intrants agricoles et des biens de consommation importés.

A mesure que les prix augmentaient, les salaires réels diminuaient, y compris ceux des hommes ruraux qui ont plus ou moins abandonné l'exploitation agricole, laissant leurs femmes se débrouiller avec l'économie ménagère rurale. Aujourd'hui les maris avec ou - et ceci de plus en plus - sans travail en ville envoient aux familles restées au village de moins en moins d'argent pour les besoins élémentaires du ménage et pour les intrants agricoles. A mesure que la crise s'approfondissait, la femme rurale pauvre devait imaginer de nouvelles stratégies de survie. La plupart ont assumé des responsabilités de plus en plus grandes en matière de production agricole et de source de revenus. Mais, trop souvent, les difficultés que la discrimination sexuelle impose à la femme dans l'accès aux ressources productives et à des intrants améliorés

ont eu pour résultat que les longues heures passées à travailler aux champs ou dans des activités extra-agricoles ne leur ont pas permis de produire ou de gagner suffisamment pour assurer correctement les besoins de leurs enfants en nourriture, en soins médicaux, en éducation et en habillement. Et dans les communautés pauvres, il en va de même malgré les contributions des maris aux revenus du ménage.

Le défi de la féminisation de la petite culture

Les récentes crises économiques ne sont pas les seules responsables de la fréquence accrue avec laquelle les femmes ont à faire fonctionner l'exploitation familiale. L'industrialisation, l'urbanisation et le développement agro-industriel ont pendant longtemps exercé un impact différent sur les hommes et sur les femmes qui, dans de nombreux cas, a entraîné une féminisation de plus en plus marquée de la force de travail agricole familiale. Le désir de se prémunir contre les incertitudes du travail salarié ou contre les aléas du lancement de micro-entreprises dans le secteur informel urbain conduit de plus en plus souvent les familles à laisser une partie de leurs membres sur leur terre. C'est le plus souvent la femme qui reste au pays pour gérer la ferme et élever les enfants les plus jeunes.

La féminisation de la petite culture a progressé le plus rapidement dans les régions où les sécheresses, l'érosion et le déboisement ont miné la productivité de l'agriculture, poussant les hommes à émigrer vers les villes et même à l'étranger en quête de travail plus rémunérateur. Les femmes restées au pays sont exposées à la fois aux "facteurs d'éviction" qui ont suscité l'exode des hommes et aux préjudices et contraintes de par la discrimination sexuelle qui freine l'accès des femmes aux ressources et aux services de base nécessaires à l'amélioration de la productivité de leur travail, tout cela dans une situation où elles doivent chercher à se tirer d'affaire alors même que l'appui des hommes fait sérieusement défaut.

La féminisation de la petite culture ne constitue en aucune façon un "défi" ou un problème en ce sens que les femmes seraient intrinsèquement moins productives que les hommes. En fait, une étude comparative sur la productivité des hommes et des femmes dans le travail agricole au Kenya a montré que les femmes, lorsqu'elles ont accès aux mêmes intrants et ressources que les hommes, obtiennent même de meilleurs résultats que les hommes.

Le vrai problème réside dans le fait que, dans la plupart des pays en développement, l'immense majorité des femmes rurales n'ont pas accès aux ressources, aux services techniques et financiers et à l'appui organisationnel auxquels les hommes eux peuvent avoir recours et dont les femmes en ont un tel besoin pour exprimer leur énorme potentiel productif.

Multiplicité des rôles et responsabilités économiques croissantes des femmes rurales

Les rôles des femmes rurales en tant que mères, épouses et citoyennes ont toujours été conjugués avec des rôles économiques essentiels comme productrices de vivres, pourvoyeuses de revenus et gestionnaires de budgets personnels et familiaux. Aujourd'hui, les responsabilités économiques croissantes des femmes rurales ont soumis tous ces rôles à des tensions extraordinaires. Les femmes rurales pauvres ont été obligées de réduire le temps qu'elles consacraient aux soins aux enfants, à la préparation des repas et même aux soins aux malades, pour ne pas mentionner d'autres activités communautaires et de loisir, du fait du temps de plus en plus considérable qu'elles ont été obligées de consacrer à la production d'une quantité suffisante de vivres et à l'acquisition de revenus suffisants pour assurer la survie de la famille.

Les femmes, dans la plupart des pays en développement, ont été pendant longtemps d'importantes productrices de vivres. Elles faisaient pousser au moins la moitié - et même beaucoup plus en Afrique - des productions vivrières produites dans de nombreuses contrées du monde. Trop souvent, cependant, le travail effectué par les femmes dans les jardins maraîchers familiaux et aux champs, dont l'essentiel de la production va à la consommation familiale, est rangé dans la catégorie des tâches domestiques et n'est pas considéré comme un travail économique ou productif. Cette conception erronée du travail de la femme est pleine de conséquences négatives. Etant donné que l'importante contribution de la femme dans la production vivrière, tant pour la consommation familiale que pour les marchés nationaux de produits alimentaires, n'est pas appréciée à sa juste valeur par les institutions et les projets de développement ayant pour vocation celle d'aider les paysans à accroître leur production et leur productivité, les femmes, en particulier les femmes rurales pauvres, sont rarement prises comme cible spécifique des services fournis par les institutions de recherche agricole, de formation et de commercialisation. Là gît une des principales racines de l'insécurité alimentaire et de la sous-nutrition familiales et nationales.

Les femmes rurales pauvres s'adonnent en outre à un large éventail d'autres activités agricoles et extra-agricoles qui contribuent à la couverture tant des besoins alimentaires familiaux que des rentrées d'argent: élevage, pisciculture, transformation alimentaire, tissage, confection vestimentaire, artisanat, petit commerce et emploi salarié occasionnel, liste de quelques-uns des différents moyens mis en oeuvre par les femmes pour gagner des revenus indispensables en vue d'assurer le bien-être de la famille.

Forcées de se rabattre sur des ressources et des techniques rudimentaires telles que la houe pour la préparation du sol ou le transport de charges sur la tête, les femmes rurales pauvres sont

technologie appropriée, des outils et des intrants pour améliorer la productivité de l'entreprise agricole et extra-agricole; un accès aux résultats de la recherche agronomique sur les nouvelles cultures susceptibles d'améliorer la sécurité alimentaire familiale et les revenus de la commercialisation; un accès aux services de crédit et d'épargne; un meilleur accès aux services de santé et d'éducation.

Partant de la discrimination sexuelle, une raison majeure expliquant les difficultés qu'éprouvent les femmes rurales à acquérir l'accès à ces ressources qui sont indirectement d'une importance vitale est une conception erronée extrêmement répandue des rôles économiques de la femme dans les foyers ruraux. Les gouvernements, les institutions, les donateurs et les concepteurs de projets reconnaissent rarement que le travail ménager et agricole de la femme rurale apporte une contribution d'importance cruciale et quantitativement significative à la production économique nationale. C'est ainsi que, par son activité parentale et reproductive/domestique, la femme fournit à l'économie l'essentiel de sa force de travail, contribution fondamentale, bien qu'indirecte, aux ressources économiques de la nation.

De plus, dans leur travail de paysannes et de productrices de produits non agricoles, la plupart des femmes rurales ne sont pas simplement des travailleuses familiales opérant sous la direction du chef de ménage comme on le suppose trop souvent; ces femmes gèrent aussi elles-même des activités économiques d'importance vitale et doivent utiliser leur propre gain pour effectuer des investissements rentables.

Les recherches menées et l'expérience acquise par les projets montrent que la plupart des foyers ruraux ont au moins deux sous-systèmes productifs: celui de l'épouse et celui du mari. Chaque sous-système (consistant par exemple en exploitations agricoles et en micro-entreprises extra-agricoles) est essentiellement contrôlé par l'adulte à qui revient la principale responsabilité de prendre des décisions de production et de fourniture d'outils, d'intrants et de force de travail. Cette personne a également le contrôle principal sur la production et les revenus en résultant. Il peut y avoir des échanges de prestations de travail et de production entre les sous-systèmes productifs de l'homme et de la femme, et il peut aussi y avoir des sous-systèmes conjoints, mais, pour un grand nombre, sinon pour la plupart des activités économiques, la responsabilité économique et les droits à la disposition des produits sont essentiellement dictés par le partage des rôles en fonction du sexe.

La non-reconnaissance de l'autonomie relative des sous-systèmes productifs des femmes a été une raison fondamentale de l'échec de nombreuses politiques et de nombreux projets gouvernementaux à maîtriser les contraintes qui freinent l'accès des femmes aux ressources productives. Cet échec est parfois douloureusement

ressenti, comme c'est le cas par exemple lorsque des projets fournissent à des "ménages" des animaux de trait pour la culture et le transport et que les femmes, dans ces mêmes ménages, continuent à cultiver leurs champs à la houe manuelle et à transporter leurs produits sur leur tête. Cela montre en effet de manière éloquent que les femmes n'ont pas automatiquement accès aux ressources, qui sont en fait contrôlées par leurs époux et par d'autres hommes dans leur foyer.

Pour élaborer des politiques, des programmes et des projets qui profitent aux femmes autant qu'aux hommes, il faut approfondir notre connaissance sur les rapports entre les sexes qui façonnent le contexte dans lequel s'expriment les rôles, les contraintes et les virtualités économiques propres à chacun des deux sexes. Ce n'est qu'en inculquant aux décideurs publics et aux dirigeants des institutions, aux techniciens concernés et aux collectivités elles-mêmes les compétences voulues pour analyser les rapports entre les sexes et leurs déterminants socioculturels qu'il sera possible de réaliser graduellement, grâce à des analyses appropriées, les changements qui s'imposent. Les deux aspects, à savoir une meilleure compréhension des rapports entre les sexes et la capacité à introduire des changements progressifs, requièrent une meilleure communication entre tous les agents du développement rural, en commençant par les femmes rurales elles-mêmes, dont la participation directe et constante est indispensable.

VERS UNE STRATEGIE POUR LA PROMOTION ECONOMIQUE DE LA FEMME RURALE: THEMES MIS EN RELIEF LORS DES CONSULTATIONS REGIONALES

Les questions suivantes ont été soulevées lors des Consultations régionales pour l'Afrique anglophone et le Proche-Orient et pour l'Amérique latine et les Caraïbes ainsi que lors d'amples discussions tenues au siège du FIDA. Ces thèmes, comme d'autres aussi peut-être, seront développés lors des Consultations régionales pour l'Afrique subsaharienne et pour l'Asie et le Pacifique ainsi que lors de la Consultation internationale.

Objectifs de la stratégie

La stratégie de promotion économique de la femme rurale vise à modifier progressivement la condition économique, socioculturelle et politique de celles-ci visant un plus grand bien-être matériel, une répartition plus équitable des revenus corrélativement à la réduction de la pauvreté, une participation accrue des femmes dans les processus décisionnels communautaires et nationaux et l'égalité entre les sexes au foyer et dans la société.

Nous devons aider les planificateurs du développement économique national par le biais des économistes, les décideurs publics et les dirigeants à repenser leur conception des contributions des femmes au développement économique national par le biais de la reproduction (rôles de mère et de ménagère) au sein de la production vivrière de subsistance dans les unités familiales. Les activités ménagères non rémunérées et la production de subsistance reproduisent et entretiennent la force de travail nationale, subventionnant ainsi implicitement la production de la force de travail dans l'économie de marché. Aussi les investissements destinés à accroître la productivité du travail reproductif au foyer et l'entretien de la famille doivent-ils être considérés comme ayant un effet direct positif sur la capacité de production des femmes et des hommes qui accomplissent des tâches reproductives, ainsi qu'un effet indirect par la libération du temps devenu disponible pour des activités rémunératrices dans l'économie de marché.

S'il convient d'apprécier à sa juste valeur l'importance des activités ménagères et de subsistance traditionnelles des femmes, ces rôles ne devraient pas être considérés comme "naturels", immuables, ni comme relevant de la responsabilité exclusive des femmes. La division du travail par sexe dans les tâches reproductives, la production de subsistance et la production de biens marchands doivent être comprises comme un aspect des rapports entre les sexes, rapports culturellement définis.

Pour mieux comprendre les contraintes qui freinent l'accès des femmes aux ressources productives dans diverses régions de leurs pays, il faut que les décideurs publics, les dirigeants d'institutions et les équipes de conception de projets assimilent les spécificités régionales concernant les activités économiques des femmes et des hommes et à leurs interrelations. Ce n'est qu'en procédant à une analyse conceptuelle des aspects socioculturels et juridico-politiques des rapports entre les sexes et des relations économiques entre femmes et hommes qu'on pourra définir et promouvoir des actions appropriées pour réduire les contraintes économiques liées au sexe.

L'introduction dans les équipes de conception de projets d'une ou de plusieurs femmes du pays connaissant bien les problèmes de la femme rurale peut être un moyen extrêmement précieux d'aider à soulever les bonnes questions en vue d'une analyse des économies rurales qui prenne en compte les facteurs de sexe. Mais ce qui est encore plus important, c'est de mettre en place des canaux directs de communication entre gouvernements, institutions et projets d'une part, femmes et hommes ruraux pauvres d'autre part. Le dialogue résultant devrait constituer une communication bidirectionnelle continue dans laquelle les attitudes sociales, les questions d'égalité entre les sexes et les problèmes techniques seraient explorés dans toutes leurs interactions.

Améliorer l'accès de la femme aux ressources économiques de base

L'accès d'une femme rurale à la terre, à la main-d'oeuvre et au capital pour investissement dépend pour une large part des traditions culturelles et juridiques de sa communauté locale et nationale, ainsi que de la position sociale et économique de sa famille. Il est largement reconnu que, du fait même de leur sexe, les femmes se heurtent à des contraintes particulières pour l'accès à de la bonne terre, à de la main-d'oeuvre et à du capital d'investissement, mais la plupart des gouvernements, des institutions et des concepteurs de projets font preuve d'une compréhension insuffisante des rapports intrafamiliaux et des facteurs culturels sous-jacents à ces contraintes.

Les projets et les programmes d'institutions partent trop souvent du présupposé que si des ressources et des services sont canalisés directement sur des ménages ruraux pris dans leur ensemble, les femmes en bénéficieront automatiquement au même titre que les hommes. Comme c'est rarement le cas, pour éviter que les ressources dirigées vers les "ménages" soient monopolisées par les hommes au détriment des entreprises productives des femmes, il faut que les décideurs politiques et les concepteurs de projets s'emploient tout particulièrement à forcer les contraintes sociales et intrafamiliales qui empêchent l'accès des femmes aux ressources en question.

Il peut y avoir lieu pour cela d'organiser des programmes et des campagnes spéciaux de communication pour sensibiliser les communautés, les institutions et les gouvernements aux conséquences négatives pour tous qu'amène le manque d'accès des femmes aux ressources productives d'importance cruciale; il faudra généralement que les institutions conçoivent des politiques et des programmes d'animation spéciaux pour combattre les discriminations sexuelles; il faudra parfois des réformes juridiques, politiques et administratives ou même l'établissement de quotas.

Conférer à la femme en tant que personne et non en tant qu'épouse ou que fille le droit à la terre est quelque chose de particulièrement important et extrêmement difficile à réaliser dans de nombreuses sociétés et cultures où la dévolution du sol se faisait avant tout dans la lignée masculine depuis des générations sinon de mémoire d'homme. Avec l'accroissement de la population et l'intensification de la pression économique sur le sol joints à des taux élevés d'instabilité maritale et/ou à des taux bas de mariage, la sécurité de l'accès des femmes à la terre s'est fortement amenuisée. Il faut que les gouvernements, les décideurs publics et les concepteurs de projets s'emploient plus activement à analyser les contraintes juridiques, socioculturelles, politiques et économiques qui pèsent sur l'accès des femmes à la terre, et à élaborer des programmes et des politiques qui assureront plus fermement les droits individuels des femmes sur la terre.

L'expérience de programmes bien conçus de services directs à la femme rurale a montré que l'organisation des femmes en groupements locaux permet d'améliorer notablement leur accès aux ressources. Des associations de maraîchères ont réussi à obtenir l'accès à la terre; des associations féminines d'épargne et de crédit ont obtenu du crédit avec caution mutuelle; des groupements de paysannes ont obtenu un meilleur accès aux services de vulgarisation.

Une participation plus étendue des femmes aux associations de village, aux coopératives de commercialisation et à d'autres formes d'organisation locale peut aider à forcer les contraintes sociales qui freinent leur accès aux ressources collectives, surtout si les représentantes des femmes dans des organisations traditionnellement dominées par les hommes sont étayées par de puissants groupements féminins au niveau du village, de la région ou du pays.

Améliorer l'accès de la femme rurale aux services de production et de commercialisation et à l'information

Les programmes nationaux et internationaux de recherche agronomique ont la plupart du temps négligé le test de nouvelles variétés ou de nouvelles techniques d'élevage ou de pêche en prenant des femmes rurales comme agricultrices de liaison. Ce qui est encore plus fondamental, le développement et la diffusion de nouvelles technologies de production, de transformation et de stockage alimentaires n'ont pas progressé au rythme de l'accroissement des besoins.

Les femmes rurales ont besoin de technologies appropriées et de services d'appui à la production dans au moins trois domaines prioritaires: 1) pour améliorer la production et la transformation de légumineuses, de plantes-racines, de légumes, de fruits et de cultures indigènes; 2) pour explorer de nouvelles cultures et technologies afin d'améliorer la sécurité nutritionnelle et alimentaire de la famille, ainsi que leurs revenus; 3) pour mener des micro-entreprises de transformation alimentaire, de travail des textiles et d'habillement, d'artisanat et autres formes de production extra-agricoles.

Il faut encourager les gouvernements et les organismes internationaux de financement à considérer le renforcement des micro-entreprises comme un élément essentiel de la chaîne de production et de commercialisation. Les stratégies des projets devraient pourvoir à la participation de moyennes et grandes entreprises privées au niveau de la constitution, du financement et de la fourniture d'une assistance technique aux micro-entreprises rurales.

Du fait du besoin aigu qu'ont les femmes rurales de revenus monétaires à des fins tant de consommation que d'investissement, les femmes mêmes les plus pauvres sont régulièrement obligées de vendre une partie de leur production agricole et extra-agricole.

Les femmes rurales ont donc besoin d'une meilleure infrastructure de commercialisation (moyens de transport et de stockage, points de vente ou abris) qui soit physiquement et financièrement accessible aux petits producteurs, d'informations régulières et exactes sur les conditions du marché et d'une aide pour l'organisation de circuits de commercialisation plus efficaces et moins onéreux.

Il existe un besoin aigu d'évaluations précises de l'ampleur de la demande locale et des qualités et caractéristiques spécifiques des produits réclamés par les consommateurs locaux et régionaux. Il faudrait aussi explorer les possibilités de vente à l'étranger des produits des entreprises agricoles et extra-agricoles des femmes, avec la fourniture de l'expertise et des avis appropriés sur les caractéristiques des marchés internationaux, le contrôle de la qualité et de la conception, le choix des exportateurs et les transactions avec ceux-ci, et la création d'organisations féminines à gestion locale assumant une part aussi grande que possible du processus de commercialisation.

Améliorer l'accès de la femme rurale aux services financiers ~~X~~

Sans accès à des ressources financières, l'investissement dans de meilleures technologies améliorées est quasi-impossible pour la femme rurale pauvre. Or, malgré leurs rôles cardinaux dans la production et la transformation alimentaires, la commercialisation et le développement de micro-entreprises, ces femmes n'obtiennent que très rarement, sinon jamais, du crédit auprès des établissements de crédit officiels.

Les contraintes qui empêchent l'accès de la femme rurale aux services financiers sont d'ordre à la fois socioculturel et institutionnel. Voici quelques-uns des facteurs socioculturels: le fait que les hommes aient la quasi-exclusivité de la propriété de la terre et d'autres biens majeurs tels que le bétail, et l'exigence habituelle lors d'octroi de prêts de la fourniture de biens matériels tels que des terres ou d'autres biens majeurs; la subordination socioculturelle des femmes aux hommes dans les relations matrimoniales qui fait que les époux sont censés approuver et garantir tout emprunt fait par leurs femmes; le peu de distinction entre le privé et le social qui limite la capacité d'assimilation intellectuelle et la mobilité des femmes, et le fait qu'elles ignorent les exigences et les procédures institutionnelles pour obtenir des services financiers dans les institutions du secteur formel.

Les contraintes institutionnelles résident essentiellement en ce que, pour réduire ses coûts, la communauté bancaire préfère traiter avec de grands emprunteurs capables de produire des sûretés réelles. Lorsqu'il arrive que des banques ou des mécanismes gouvernementaux de crédit agricole fournissent une assistance à de petits producteurs, les prêts sont principalement sinon

exclusivement consentis en liaison avec des cultures et du bétail que les femmes ne produisent ou possèdent que rarement. Certains pays et institutions imposent encore des restrictions légales ou réglementaires à l'accès des femmes au crédit.

Enfin, les préposés au crédit ont rarement été sensibilisés ou formés à la nécessité de considérer la femme rurale comme une cliente potentielle ou de prendre des mesures de vulgarisation et de modifier les modules de crédit de manière à répondre aux besoins en crédit des femmes.

Parallèlement à l'application de mesures destinées à réduire les contraintes institutionnelles qui freinent l'accès de la femme rurale aux services financiers, il faudrait aider tout spécialement la femme rurale pauvre à constituer des associations d'épargne et de crédit informelles ou à renforcer celles qui pourraient déjà exister en vue d'améliorer leur accès au système bancaire, de les initier aux procédures de demande et de remboursement de prêts et de leur fournir une assistance corrélative en matière d'analyse et de gestion financière de micro-entreprises agricoles et extra-agricoles pour lesquelles elles ont besoin de crédit ou d'autres services financiers.

Il faut que les institutions financières fassent preuve d'une grande souplesse dans leurs transactions avec les femmes rurales pauvres pour répondre à l'extrême diversité et, le plus souvent, à l'extrême modicité des besoins en crédit de production et de consommation de ces clientes potentielles. La femme rurale pauvre a également besoin de services d'épargne, qui devraient être connectés avec des lignes de crédit dans une variété de programmes décentralisés en direction de la clientèle rurale.

Il faudrait concevoir des systèmes originaux de crédit qui simplifient l'administration des prêts par l'organisation des bénéficiaires pour répondre aux besoins dissemblables des hommes et des femmes en crédit de production. Il faut explorer les moyens de renforcer le secteur de crédit informel, y compris par la combinaison de systèmes informels et d'institutions officielles.

Lorsque du crédit de campagne est dispensé en nature plutôt qu'en espèces, la taille et la composition des paquets de crédit destinés à l'achat d'intrants agricoles doivent coïncider avec les besoins de la femme rurale la plus pauvre par des prêts d'un montant peu élevé. Il faudrait concevoir d'autres formes de crédit modique pour répondre aux besoins en investissement et en fonds de roulement des micro-entreprises dans lesquelles les paysannes s'engagent d'ordinaire pour s'assurer des revenus.

Améliorer l'accès de la femme à l'éducation de base, à la vulgarisation agricole et à la formation à la gestion de micro-entreprises

Les femmes rurales pauvres se heurtent encore à de sérieux obstacles, qui tendent même à s'aggraver avec l'augmentation des coûts que les familles rurales pauvres ont à supporter pour accéder à un enseignement de type institutionnalisé. L'éducation informelle des femmes, commencée à un âge très tendre et transmise de génération en génération par les femmes elles-mêmes, qui est extrêmement précieuse sur les plans à la fois économique et culturel, ne suffit plus aujourd'hui.

L'enseignement de type institutionnalisé assure aux femmes savoir-faire, considération et estime de soi, tous des éléments essentiels dans le combat de la femme pour plus de justice sociale et plus de justice économique. Mais, dans de nombreuses régions, le besoin se fait sentir de réviser l'enseignement officiel pour élargir les perspectives des femmes dans les secteurs de la production et du marché et pour leur fournir les compétences de base nécessaires pour avoir plus de possibilité dans le choix d'un métier ou d'une profession.

Etant donné la féminisation croissante de la petite culture, il est indispensable de faire des femmes un groupe cible prioritaire de la vulgarisation agricole. Il faudra à cet effet entraîner tout le personnel de vulgarisation à comprendre les paramètres culturels qui conditionnent les activités productives des femmes, à travailler avec des groupements féminins pour réduire les contraintes socio-culturelles et à assimiler des moyens pour répondre de façon efficace aux besoins techniques particuliers des paysannes pauvres. Dans les situations où les barrières culturelles font qu'il est plus difficile pour les hommes de travailler auprès d'agriculteurs femmes, il faudra de toute évidence s'employer à former davantage de femmes comme agents de vulgarisation.

Au niveau le plus pratique, la plupart des femmes rurales ont besoin d'une formation portant sur l'alphabétisation fonctionnelle, la tenue de comptes et la gestion de micro-entreprises pour améliorer leurs options économiques et leurs capacités de gains. Etant donné le caractère industriel de nombreuses micro-entreprises, le besoin d'un système de vulgarisation approprié doté de personnels correctement formés et conscients des problèmes de discrimination sexuelle existants se fera sentir. Par exemple, les services de vulgarisation pourront avoir à recruter des ingénieurs industriels et des spécialistes de la transformation alimentaire aidés par des analystes de marché qui pourront former les vulgarisateurs de terrain tant sur le plan technique qu'au niveau du travail avec des groupements, compte dûment tenu des considérations de sexe.

Améliorer la coopération entre hommes et femmes la vitalité et du bien-être de la cellule familiale

Les rôles traditionnels des femmes comme gardiennes du foyer ne doivent jamais être sous-évalués d'une importance cruciale pour le bien-être de la cellule familiale. Cependant, étant donné l'énorme pression en permanence sur les femmes rurales pauvres pour accroissent leur production et leurs revenus, il faut à tout prix que les femmes et les hommes développent des méthodes équitables pour assumer leurs responsabilités communes de l'entretien de leurs ménages et le soin de leurs enfants.

Un appui communautaire est nécessaire pour assurer aux femmes et aux hommes ruraux des services de soins aux enfants, des services de santé, un meilleur approvisionnement en eau et des sources plus commodes et écologiquement plus soutenables de combustible ainsi que pour alléger leurs tâches d'entretien au foyer.

Il faut que les communautés et les hommes pris individuellement prennent mieux conscience des pressions économiques qui s'exercent sur leurs compagnes si l'on veut pouvoir surmonter les stéréotypes socioculturels qui freinent l'accès des femmes aux ressources productives. Si un changement au niveau des structures mentales se produit dans la communauté, alors toutes les chances existent pour qu'aussi au niveau du foyer les femmes jouissent d'une plus grande possibilité de communication et soit aussi mieux comprise.

Pour réussir dans la poursuite du bien-être familial et communautaire, la femme rurale a besoin d'avoir davantage voix au chapitre dans le processus décisionnel au niveau familial, communautaire et national. La soif toujours grandissante de démocratie est au niveau international le mot d'ordre des années quatre-vingt-dix. Il ne saurait être question de laisser la femme rurale à l'écart de cette grande aspiration émancipatrice.

VERS UN SCHEMA D'ACTION: RECOMMANDATIONS DES CONSULTATIONS REGIONALES

Promouvoir l'analyse différenciée par sexe comme méthodologie appropriée pour la prise en compte des rôles et des contraintes multiples des femmes rurales dans l'élaboration de politiques, de programmes et de projets

Il faudrait:

- appliquer un système de sensibilisation des instances politiques aux problèmes de différence entre les sexes et promouvoir des stratégies visant à résoudre ces problèmes. Il devra s'agir d'un système en activité permanente qui mettra

l'accent sur la différence entre les sexes telle qu'elle pose aussi bien pour les hommes que pour les femmes;

- faire une analyse différenciée des contraintes culturelles, politiques, juridiques et économiques qui pèsent sur les activités productives des femmes et des hommes: un outil standard de l'analyse économique et politique et de la conception des projets et des programmes;
- élaborer des méthodes participatives de recueil de données sur les sous-systèmes spécifiques par sexe dans les économies des ménages ruraux afin d'encourager des femmes et des hommes des diverses catégories socio-économiques à analyser les contraintes qui pèsent sur leurs activités productives (autoconsommation et commercialisation) et reproductives (tâches ménagères et élevage des enfants);
- encourager l'application de méthodes participatives de conception d'enquêtes et de recueil de renseignements systématiques sur l'accès aux ressources économiques fondamentales et la maîtrise de ces ressources et les services d'appui à la production et à la commercialisation, l'organisation du travail et la division du travail par sexe et les droits sur la maîtrise de la production et des revenus;
- discuter les objectifs et l'utilisation de toutes les enquêtes avec les groupements d'informateurs potentiels avant le lancement des enquêtes et diffuser les résultats de celles-ci et les discuter avec la communauté;
- établir un système de compilation de données sur les ménages ruraux, par exemple en utilisant le logiciel créé par le FIDA pour les enquêtes socio-économiques, le suivi et l'évaluation des projets, afin d'établir une base de données par région sur l'analyse différenciée par sexe concernant les questions de production végétale et animale et sur les problèmes de participation, de gestion et de maîtrise des procédés et processus de production;
- inclure dans les équipes de conception de projets et programmes des experts techniques régionaux de sexe féminin et des personnes maîtrisant bien les techniques d'analyse différenciée par sexe;
- donner pour consigne aux équipes de conception des projets d'analyser les rapports différenciés par sexe pertinents pour chaque composante de projet et de rechercher les moyens de réduire les contraintes spécifiques à chaque sexe qui freinent la capacité des femmes à participer à toutes les composantes des projets;

- X
- inclure l'analyse différenciée par sexe dans les procédures de suivi et d'évaluation des projets et programmes;
 - sensibiliser les planificateurs des gouvernements et des institutions à l'importance qu'il faut attacher à une appréhension correcte des contributions des activités domestiques et de la production vivrière de subsistance, ainsi qu'aux considérations économiques qui requièrent, aussi bien au niveau de la communauté qu'à celui du foyer, une promotion des investissements susceptibles d'accroître la productivité des activités ménagères, et de la production vivrière d'autosubsistance;
 - conduire des programmes de recherche et de transfert de technologies adaptés aux produits spécifiques avec lesquels les femmes travaillent et qui aideront à accroître la productivité de leurs tâches domestiques/reproductives.

Améliorer l'accès de la femme aux ressources économiques de base

Il faudrait:

- X sensibiliser les décideurs publics et les planificateurs de projets et de programmes aux rapports différenciés entre les sexes qui, au sein des ménages, empêchent les femmes d'avoir automatiquement accès aux ressources fournies aux "ménages" - au sens global du terme - ou aux hommes en tant que chefs ou représentants des ménages;
- X instaurer des mécanismes de suivi du nombre d'hommes et de femmes obtenant l'accès aux ressources et services productifs fournis par les organismes publics, privés et internationaux;
- X encourager les institutions, les services publics et les projets à développer des programmes décentralisés à l'intention des femmes rurales pauvres et à promouvoir la constitution de groupements de femmes rurales pour améliorer l'accès effectif des femmes aux ressources;
- X par des politiques appropriées, permettre aux femmes de prendre une part active dans les décisions sur les répartitions de ressources aux niveaux local, régional et national;
- X introduire des réformes politiques et institutionnelles de manière à ce que la femme rurale pauvre soit en mesure d'accéder aux ressources dans le contexte de la situation socioculturelle de leurs communautés;
- X promouvoir l'examen des contraintes socioculturelles, juridiques et institutionnelles qui entravent l'accès des femmes aux ressources productives lors des réunions tenues au